

REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail-Justice-Solidarité

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

D E C R E T

D/94/177 /PRG/SGG

PORTANT NOMINATION DU DIRECTEUR GENERAL
ADJOINT DE LA SOCIETE FRIGUIA

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

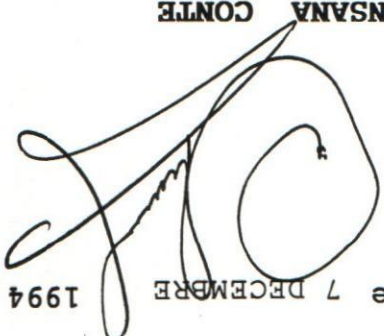
VU La Loi Fondamentale ;
VU Le Décret D/94/073/PRG/SGG du 18 Aout 1994 portant
restructuration du Gouvernement ;
VU Le Décret D/94/078/PRG/SGG du 23 Aout 1994 portant
composition partielle du Gouvernement complète par
Le Décret D/94/079/PRG/SGG du 26 Aout 1994 ;
VU Le Décret D/94/159/PRG/SGG du 23/11/1994 portant
attributions et organisation du Ministère des Mines
et de la Géologie,

D E C R E T

Article Premier : Monsieur Ibrahim Khalil SOUMAH, Ingénieur
Géologue, précédemment Chef de Projet de Levé Géologique à la
Direction Nationale de la Géologie, est nommé Directeur
Général Adjoint de la Société FRIGUIA.

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa
date de signature, sera enregistré et publié au Journal
Officiel de la République.

Conakry, le 7 DECEMBRE
1994


LANSANA
CONTÉ